

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

142651

Matricule : 3155 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BACHA MOHAMMED

Date de naissance : 13/12/1955

Adresse : 267, Bd de la grande Corniche

PAZIANA

Tél. : 0613744690 Total des frais engagés : ..... Dhs

Dr Yassir SAYERH

CHIRURGIEN UROLOGUE

اختصاص امراض الباطن والجهاز البولي والتناسلي

12, Rue Bir Anzarane Appt. 1

Mohammadia - Tél. 05 21 21 00 06

Autorisation CNIDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/12/2022

Nom et prénom du malade : BACHA MOHAMMED Age :

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Tostite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 28 DEC. 2022

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammadia Le : 22/12/1955

Signature de l'adhérent(e) :

B2

ACCUEIL

KHM

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
21/12/06	Actes			Dr YASSIN SAID CHIRURGIEN DENTISTE 22 Rue Bir Anzarane Apt. 1 Tunisie - Tel. 05 11 21 00 06

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BD MHDV - 05 23 30 40 30	22/12/06	BL 10	575,00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

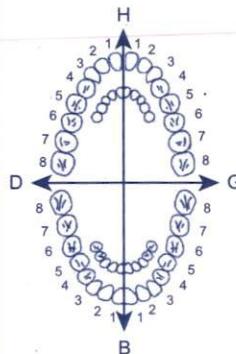
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



D.O.F  
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412 00000000	21433552 00000000
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr Yassin SAYERH**  
Chirurgien Urologue  
- Andrologue -  
Fixe : 05 21 21 00 06  
05 23 31 79 63



**الدكتور يسن الصايغ**  
أخصائي في أمراض وجراحة الكلى، البرستات،  
المسالك البولية والأعضاء التناسلية

Urgences : 06 64 21 43 99

## Bulletin d'analyses

Mohamed Benche

A Mohammedia le : 22/11/2014

- NFS
- ECBU
- GROUPAGE SANGUIN
- IONOGRAUME SANGUIN
- TP
- SPERMOGRAMME
- VS
- SPERMOCULTURE
- CRP
- TESTOSTÉRONÉMIE
- UREE
- FSH
- CREATININEMIE
- LH
- GLYCÉMIE A JEUN
- BILAN LIPIDIQUE
- PSA TOTAL
- BILAN HEPATIQUE
- PSA LIBRE
- ACIDE URIQUE
- HbA1c
- Dr Yassin SAYERH  
CHIRURGIEN UROLOGUE  
- ANDROLOGUE -  
INP : 091241984  
Mohammedia - Tel. : 05 21 21 00 06  
VITAMIN D
- Rapport PSA L/T



**LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES**

Dr. M. AMARA

3,Bd Mohammed V - Tél.: 0523.30.40.30 - Fax: 0523.30.43.20

Référence:

**21222909**

Analyses effectuées le: 22/12/2022

Pour.....: **Mr. BACHA MOHAMED**

Sur préscription du: Dr SAYERH YASSIN

Code.....: 00046588



Organisme.....:

**Bilan:**

PSA CBU

Cotation : (B 410 )

**Montant Net :** 575.00 Dhs

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

**CINQ CENT SOIXANTE QUINZE Dhs 00 Cts**

LABORATOIRE AMARA  
Mohamed AMARA  
BIOSCOPE  
1 Bd.Med.V - Mohammed V  
Tél : 05 23 30 40 30

**Mohammed AMARA**  
*Pharmacien Biologiste*

Diplômé de l'Université de Bruxelles (U.L.B.)  
Spécialités : Biochimie - Hématologie  
Immunologie - Bactériologie - Mycologie

# مختبر اعمارة للتحليلات الطبية

## LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES

**Prélèvement du :** 22/12/2022  
**Edition du :** 24/12/2022  
**Code Patient :** 00046588  
**Matricule :**

Heure : 10:06



Référence 21222T2909 du : 22/12/2022  
Mr. BACHA MOHAMED  
Médecin: Dr. SAYERH YASSIN

## MARQUEURS

## EXAMEN DE SANG

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
P.S.A. .... (Antigène spécifique de la prostate)	<b>2.85</b>	ng/ml	N : (< 4.00)

## BACTERIOLOGIE

## EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

- Aspect.....: Claim

## CHIMIE :

- PH..... : 6.5
  - Albumine..... : Négatif
  - Glucose..... : Négatif
  - Corps cétoniques..... : Négatif
  - Sang..... : Négatif

## CYTOLOGIE :

- |                            |            |      |          |
|----------------------------|------------|------|----------|
| - Leucocytes.....          | : 0 à 1    |      |          |
| - Hématies.....            | : 0        | /chp | (< à 5)  |
| - Cellules épithéliales. : | Rares      | /chp | (< à 10) |
| - Cylindres.....           | : Absents  |      |          |
| - Cristaux.....            | : Absents  |      |          |
| - Trichomonas .....        | : Absents  |      |          |
| - Levures.....             | : Absentes |      |          |

— RECHERCHE DE GERMES BANALS ET LEVIDES

- ## - Culture : Romania et la Russie

LABORATORI / MARA  
Mohamed A. MARA  
BIOLOGY  
1 Bd. Med.V - Mohamed  
Tel : 05 23 30 40 30